



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 19 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE RELANCE – 3^{EME} COMITE NATIONAL DE SUIVI DE FRANCE RELANCE

Dix mois après son lancement, le Premier ministre a présidé ce jour le 3^e comité national de suivi de France Relance.

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 un plan de relance de 100 milliards d'euros pour soutenir le rebond de l'activité et l'emploi à court terme tout en préparant la France de 2030.

France Relance doit permettre à la France de retrouver dès que possible son niveau de richesse pré-crise et de relever trois défis structurants :

- **L'écologie** : accélérer la transition écologique et décarboner l'économie ;
- **La compétitivité** : renforcer les fonds propres des entreprises, opérer une reconquête industrielle et se positionner dès à présent sur les technologies de demain. France Relance vient amplifier les travaux menés depuis le début du quinquennat (attractivité, simplification, investissement,

innovation) et anticiper les prochains défis (transition numérique, transition écologique, moindre dépendance à certains approvisionnements extra-européens dans des secteurs jugés critiques);

- **La cohésion**: la formation et la qualification des jeunes comme des salariés et le soutien aux collectivités locales.

L'Union européenne a adopté ce 13 juillet **le plan national de relance et de résilience (PNRR) français** qui présente les investissements de France Relance pour lesquels la France sollicite un financement européen d'environ 40 Md€ ainsi que la stratégie de réformes qui viendra renforcer l'efficacité de ces investissements et le potentiel de croissance de notre économie.

Le comité national de suivi a été l'occasion de faire le point sur le déploiement de France Relance à fin juin.

Comme l'illustre **le second rapport au Parlement** sur lequel les membres du comité ont été consultés, et qui sera transmis prochainement par le Premier ministre, le plan se déploie avec rapidité et ampleur : 40 milliards d'euros ont été engagés sur les 100 milliards d'euros de France Relance.

Parallèlement, le Premier ministre a pu rappeler l'importance attachée à un déploiement au plus près des besoins locaux, avec un tiers des décisions d'affectation des crédits prises au niveau déconcentré. Dans l'effort de transparence voulu par le Gouvernement depuis le début du déploiement de France Relance, **une nouvelle édition du dossier présentant le déploiement dans les territoires** a ainsi été publiée ce jour. Ce document, élaboré avec le concours des préfetures, présente les résultats de France Relance dans chaque région et chaque département.

L'objectif premier du plan de relance, à savoir retrouver le niveau de croissance pré-crise, devrait être atteint début 2022. Parallèlement, l'ensemble des mesures se déploient au bénéfice des 3 objectifs de France Relance.

1. France Relance permet une accélération de la transition énergétique

France relance est aux côtés des ménages avec la mesure « MaPrimeRénov » qui permet de réduire l'empreinte énergétique des logements de milliers de ménages et de favoriser la reprise d'activité pour les artisans et les TPE du BTP. Au premier semestre 2021, plus de 382 000 ménages ont déposé une demande sur MaPrimeRénov' alors que 192 000 demandes avaient été déposées sur l'ensemble de l'année 2020. L'enjeu est de réduire les émissions du logement et l'éradication des passoires thermiques.

France Relance, c'est aussi un grand plan pour la rénovation des bâtiments publics pour réduire l'empreinte du bâti (qui représente 20 % des émissions). S'agissant des bâtiments de l'Etat, ce sont plus de 4 200 chantiers qui démarreront cette année (1 500 marchés de travaux ont déjà été notifiés). La moitié des investissements concerne des universités, des résidences universitaires ou autres lieux de vie étudiante, illustration de l'attention portée aux jeunes qui comptent parmi les plus touchés par la crise. Par ailleurs, France Relance finance la rénovation de plus de 2 000 établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) en soutenant les investissements des collectivités locales.

Enfin, France Relance contribue directement à l'intensification d'une croissance verte en permettant à des milliers de ménages d'accélérer le verdissement de leur véhicule. Plus de 400 000 ménages ont reçu une aide de France Relance depuis août dernier. Les véhicules propres (électriques et hybrides rechargeables) représentent 15,7 % des ventes de véhicules neufs au premier semestre 2021 à comparer à 2,5 % au premier semestre 2019.

2. France Relance est au cœur de la reconquête industrielle à l'œuvre

France Relance modernise les lignes de productions des entreprises industrielles. Depuis septembre dernier, plus de 1 750 entreprises industrielles ont été lauréates aux aides à l'investissement productifs :

- d'une part en soutenant la modernisation des secteurs automobile et aéronautique, pour maintenir les compétences et notre compétitivité dans ces secteurs clés industriels français ;
- d'autre part en soutenant les projets de relocalisation dans 5 secteurs considérés comme critiques tels que les semi-conducteurs, la santé, l'agroalimentaire ou les communications pour accroître notre résilience industrielle ;
- enfin, en aidant le développement de projets industriels dans les territoires.

Ainsi, avec 1,7 milliards d'euros d'aides accordées, ce sont désormais 7,2 milliards d'euros d'investissements productifs de près de 1700 entreprises industrielles permis par France Relance. Deux tiers des lauréats dans l'industrie sont des PME. Ce sont les sous-traitants, leurs salariés et leurs compétences qui bénéficient de France Relance

France Relance permet également à la France de se positionner sur les secteurs clés de demain : 11 milliards d'euros du programme d'investissement d'avenir seront ainsi consacrés, entre autres, aux technologies quantiques, à l'intelligence artificielle, à l'hydrogène bas carbone et aux bioproductions. France Relance accompagne dans leur croissance les start-ups et les écosystèmes français sur ces marchés clés et continue à favoriser l'innovation et les investissements sur ces secteurs porteurs.

Pour accélérer la numérisation des entreprises françaises, France Relance accompagne environ 9 000 entreprises (1/3 sont des entreprises industrielles) en subventionnant leurs projets de digitalisation et de robotisation.

Parallèlement, plus de 100 000 TPE vont bénéficier d'un financement pour les inciter à entreprendre des démarches de numérisation.

France Relance soutient également les emplois de R&D, les entreprises françaises à l'export, la préservation du patrimoine, etc.

3. France Relance renforce la cohésion sociale, en particulier en soutenant l'emploi des jeunes, et territoriale

France Relance soutient tout particulièrement les jeunes

Lancé en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » financé par France Relance a permis de soutenir la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes.

Grâce aux mécanismes incitatifs de France Relance (primes à l'embauche, prime à l'apprentissage), plus de 1,8 million de jeunes de moins de 26 ans ont été embauchés en CDI ou en CDD de plus de 3 mois entre août et mai 2021. En mai 2021, en particulier, le nombre d'embauches de jeunes a très nettement dépassé celui de mai 2019 (+28%). Plus de 525 000 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage en 2020, un record absolu malgré la crise.

2 millions de jeunes ont bénéficié directement du plan « 1 jeune 1 solution » de France Relance: plus de 500 000 primes à l'embauche, plus de 600 000 primes à l'alternance, 350 000 jeunes sont entrés en formation dont plus de 90 000 dans les secteurs stratégiques de France Relance (transition écologique, numérique, industrie, soin et santé), plus de 800 000 parcours d'insertion ont été prescrits entre août 2020 et mai 2021 et 55 000 contrats aidés dans le secteur marchand et le secteur non marchand.

Pour faciliter l'accessibilité de ces dispositifs de France Relance, une plateforme « 1 jeune 1 solution » a été développée, avec un ensemble de services dédiés aux jeunes (offres d'emploi, conseils, simulateur d'aides, etc),

et qui permet également aux entreprises de valoriser leurs offres d'emploi. Plus de 3 millions de visites ont été effectuées depuis son lancement fin novembre.

France Relance soutient les projets des territoires

France Relance, c'est aussi la cohésion territoriale. Avec plus de 10 milliards d'euros à destination des collectivités locales, la relance se déploie sur tout le territoire et dans tous les territoires.

Ce sont plus de 9 000 projets d'investissement du quotidien (école, pistes cyclables, centre médicaux de proximité) portés par des collectivités locales qui sont lauréats de France Relance.

France Relance bénéficie à tous les territoires: aucun territoire n'est oublié. Les quartiers prioritaires de la ville (QPV) font l'objet d'un engagement de 1,1 milliard d'euros; les territoires ultra-marins devraient bénéficier d'une enveloppe de 1,5 milliards d'euros et les territoires ruraux d'une enveloppe de l'ordre de 5 milliards d'euros.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr